



besoin d aide : entre proprietaire et huissier

Par **Delphine30100**, le **11/05/2014** à **09:59**

Bonjour, je suis locataire d'un appartement. Début Mars un huissier me contacte pour me dire que je dois bloquer les loyers car mon propriétaire était saisi. Mon propriétaire qui est une agence me dit qu'il y a eu un changement de propriétaire et que je dois leur régler les loyers sous peine de majoration et de bail cassé, ce a été la limite du harcèlement j'ai les preuves écrites. Donc je leur paye mes loyers. Puis 3 mois après je reçois de l'huissier un courrier qui est un certificat de non contestation et que je dois à partir de juin leur payer le loyer. Hors l'agence qui est sensée être ma propriétaire me dit que les appartements ont été vendus en novembre dernier et que je leur dois les loyers car c'est une autre société qui est propriétaire. Je me retrouve donc entre deux eaux. Je suis perdue que dois-je faire ????

Si je règle à l'huissier mon loyer disant nouveau propriétaire va casser le bail.

Aidez-moi. Merci